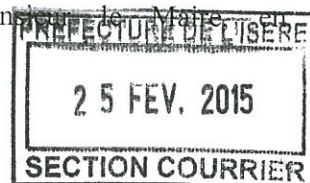




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE VINGT TROIS FÉVRIER DEUX MILLE QUINZE, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du **17 février 2015**.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.



Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -
M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER -
Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE -
Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET -
Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND -
Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON -
M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL -
Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN
- M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-
FINOT - M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Guy TUSCHER - Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN -
Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV -
M. Jérôme SAFAR - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX -
M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI - Mme Sylvie PELLAT-FINET -
M. Alain BREUIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Laurence COMPARAT donne pouvoir à M. Claus HABFAST de 23H20 à 02H13
Mme Marina GIROD DE L'AIN donne pouvoir à Mme Salima DJIDEL de 00H51 à 02H13
Mme Mondane JACTAT donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 00H00 à 02H13
M. Pascal CLOUAIRE donne pouvoir à Mme Maryvonne BOILEAU de 23H00 à 02H13
Mme Marie-Madeleine BOUILLON donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 23H20 à 02H13
Mme Christine GARNIER donne pouvoir à M. Vincent FRISTOT de 00H23 à 02H13
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à Mme Claire KIRKYACHARIAN de 00H25 à 02H13
M. Pierre MERIAUX donne pouvoir à M. Fabien MALBET de 23H20 à 02H13
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS de 18H12 à 23H20
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Jacques WIART de 00H00 à 02H13
M. Georges BURBA donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 23H20 à 02H13
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Sarah BOUKAALA de 18H12 à 20H15
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à Mme Sarah BOUKAALA de 23H20 à 02H13
Mme Marie-José SALAT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H12 à 02H13
Mme Bernadette CADOUX donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 23H20 à 02H13
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Lionel FILIPPI de 23H20 à 02H13
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 18H12 à 02H13.

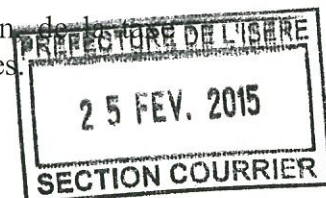
Secrétaire de séance : M. Thierry CHASTAGNER.

FINANCES : Budget Primitif 2015 : Vote des taux d'imposition

Monsieur Hakim SABRI expose,

Mesdames, Messieurs,

Il vous est proposé de maintenir les taux d'imposition de la taxe d'habitation foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Ce dossier a été examiné par la commission :
- Ressources et évaluation du 09 février 2015

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

de maintenir, pour 2015, les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation 21,52 %
- Taxe sur le foncier bâti 36,73 %
- Taxe sur le foncier non bâti 84,42 %

Conclusions adoptées :
adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,
M. Hakim SABRI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Affichée le : 04 MAR. 2015